

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2019

Le comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la Station d'Épuration Nemosia (STEP), rue des étangs à Saint Pierre Lès Nemours, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Casimir WROBEL.

Après appel des membres présents dans le cadre des affaires relevant de la compétence assainissement et la désignation d'un secrétaire de séance, Monsieur Jean TURPIN, le Président déclare la séance ouverte à 19h10

Présents : M. WROBEL Casimir, Président, M. COFRECES Segundo, M. DEMASSON Frédéric, M. GRAVIER Denis, M. JOUE Gérard, Mme LEDUC Christine, M. PEGAZ-FIORNET Guy, M. TURPIN Jean, M. VIEIRA Orlando

Excusés : M. MACAK Daniel (ayant donné procuration à M. TURPIN Jean) M. GENEVIEVE Gérard, Mme GUERPILLON Evelyne, M. MARTIN Jean Claude, M. ROUX Philippe, BAURY-SAILLY Frédéric

Assistaient également à la réunion :

Mme PASKA Stéphanie, M. LECLOU Fabrice du SIAEP de Nemours Saint Pierre,
M. ROUILLE Jean-Michel de SAUR.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION

Le Président rappelle les différentes affaires exposées lors de la précédente réunion du 25 juin 2019 et, à l'unanimité, les membres présents en adoptent le Procès-verbal.

SYNTHÈSE DES AFFAIRES PRÉSENTÉES

OBJET	PAGE
COMPTRE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES AU TITRE DE L'ARTICLE L.2122.22 DU CGCT	3
RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE EXERCICE 2018	5 À 28
AFFAIRES DIVERSES	30 À 41

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES AU TITRE DE L'ARTICLE L.2122.22 DU CGCT

Conformément à l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, le Président donne lecture des décisions prises dans le cadre de la délégation qui lui a été confiée par délibération du 29 avril 2014, et en vertu de l'article L.2122-23 du CGCT.

Décision No	Attribution	Objet	Montant ou enveloppe prévisionnelle H.T.
2019/011	Sté SOGEA	Pose de pompes sécatrices au PR Bignon	20 430.00 € H.T. (24 516.00 € T.T.C.)
2019/012	GEOMEXPERT	Prestations topographiques préalables - Reconstruction STEP de Poligny	5 470 € H.T. (6 564 € T.T.C.)
2019/013	BNP PARIBAS	Location d'un photocopieur Konica Minolta BHC 368 (en remplacement de l'ancien)	2 280 € H.T./an Durée 5 ans
2019/014	GEOTEC	Mission géotechnique G2 AVP et PRO - Reconstruction STEP POLIGNY	10 540 € H.T. (12 648 € T.T.C.)
2019/015	ARC 77	Mission CSPS - Reconstruction STEP POLIGNY	4 720.00 € H.T. (5 664.00 € T.T.C.)
2019/016	BTP CONSULTANT	Mission de contrôle technique - Reconstruction STEP POLIGNY	9 590.00 € H.T. (11 508.00 € T.T.C.)
2019/017	DOC'UP	Contrat de location/maintenance d'une machine à affranchir (en remplacement de l'ancienne)	309 € H.T./an Durée 5 ans

Le Comité Syndical, ayant entendu l'exposé du Président, prend acte des décisions prises dans le cadre de la délégation prévue à l'article L.2122-22 du CGCT.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

Le Président rappelle qu'en application de l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016, le président de l'établissement public de coopération intercommunale présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement destiné notamment à l'information des usagers.

Le Président invite Monsieur Fabien Rabouille du Cabinet COGITE, en charge de l'établissement du RPQS, à présenter à l'assemblée ce rapport (le support projeté en séance figure en pages suivantes) et, à l'issue de cette présentation, sur proposition du Président, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service assainissement collectif et non-collectif pour l'exercice 2018

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Service assainissement collectif/non collectif Exercice 2018

.. à destination des usagers...

.. pour plus de transparence...

.. élaboré par la collectivité responsable de l'organisation du service...

.. pour mieux évaluer la qualité et le prix du service à l'utilisateur.



RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

Les indicateurs de performance du service d'assainissement collectif

Thème	Code	Libellé	2017	2018
Abonnés	D201,0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	21 733	21 733
Collecte	D202,0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	209	209
Traitement	D203,0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (tMS)	463,8	606,9
Abonnés	D204,0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 au 01/01/N+1	2,55 €	2,49 €
Abonnés	D204,0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 au 01/01/N	2,60 €	2,55 €
Collecte	P201,1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	84%	85%
Collecte	P202,2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (/120)	93	92
Traitement	P203,3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	NR	OUI
Traitement	P204,3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	NR	OUI
Traitement	P205,3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	NR	OUI
Traitement	P254,3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel (arrêté juillet 2015)	94,2%	98,1%
Traitement	P206,3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
Gestion financière	P207,0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité	2 079 €	1 673 €
Abonnés	P251,1	Taux de débordement d'effluents dans les locaux des usagers	NR	NC
Collecte	P252,1	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	8,4	8,4
Gestion financière	P253,2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0%	0%
Traitement	P255,3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (/120)	30	80
Gestion financière	P256,2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0,7	1,3
Gestion financière	P257,0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	NR	1,89%
Abonnés	P258,1	Taux de réclamations	0%	0,03%

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

SOMMAIRE

1	Les usagers du service public d'assainissement du SIAEP de Nemours Saint Pierre	5
1.1	Les abonnés du service	5
1.2	Les volumes consommés	5
2	Les installations du service public d'assainissement	7
2.1	Ouvrages de collecte et de transport des eaux usées	7
2.2	Ouvrages de traitement des eaux usées.....	7
3	La gestion du service public d'assainissement	8
3.1	Le contrat de concession de service public d'assainissement du SIAEP de Nemours Saint-Pierre	8
3.2	Les moyens du concessionnaire et du SIAEP de Nemours Saint-Pierre.....	9
4	L'activité du service d'assainissement en 2018	10
4.1	La collecte et le transport des eaux usées	10
4.2	Le traitement des eaux usées.....	10
4.3	La gestion des boues et des sous-produits	11
4.4	Les travaux réalisés.....	12
4.4.1	Opérations réalisées par le concessionnaire du service	12
4.4.2	Opérations réalisées par le SIAEP de Nemours Saint-Pierre.....	13
4.4.3	Solde des comptes financiers relatifs aux engagements contractuels du concessionnaire	14
5	Les aspects financiers du service public d'assainissement collectif	15
5.1	Les comptes du concessionnaire du service public d'assainissement collectif.....	15
5.1.1	Détail des charges et recettes du concessionnaire en 2018.....	15
5.1.2	Equilibre global du contrat de concession de service public	16
5.2	Le budget du SIAEP de Nemours Saint-Pierre	17
5.3	La facturation de la redevance Assainissement collectif.....	18
5.3.1	Principe et montant de la redevance	18
5.3.2	La facture Assainissement collectif des usagers.....	19
5.3.3	Etat des impayés.....	19
6	Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)	20

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

6.1	Le service aux usagers.....	20
6.2	Les aspects financiers du Service Public d'Assainissement Non Collectif.....	21
6.2.1	Les tarifs de l'Assainissement Non Collectif	21
6.2.2	Le budget du SIAEP de Nemours Saint-Pierre	23
7	Annexes.....	24
7.1	Comptes annuels de résultat d'exploitation du concessionnaire en 2018.....	24

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

1 Les usagers du service public d'assainissement du SIAEP de Nemours Saint Pierre

1.1 Les abonnés du service

En 2018, **7 401 abonnés** étaient recensés sur le service d'assainissement du SIAEP de Nemours Saint Pierre, dont **7 192 abonnés domestiques et assimilés** et **209 abonnés non domestiques**.

Le service a gagné **81 abonnés** en 2018.

Le ratio d'habitants par abonnement domestique est de **2,94 habitants par abonnement**.

Les communes ayant transféré leur **compétence Assainissement collectif au SIAEP de Nemours Saint Pierre** sont les suivantes :

- **Bagneaux-sur-Loing**
- **Darvault**
- **Nemours**
- **Poligny**
- **Saint-Pierre-les-Nemours**

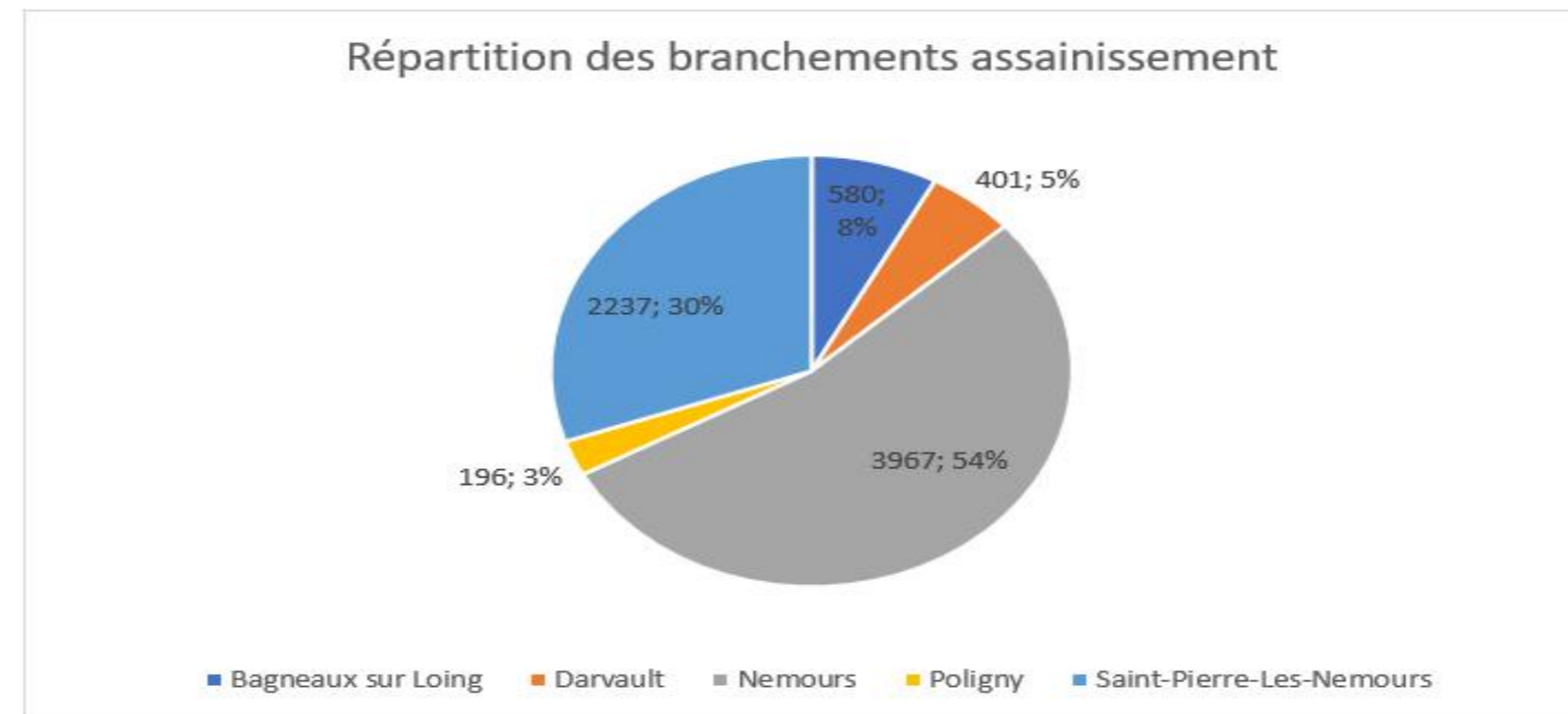
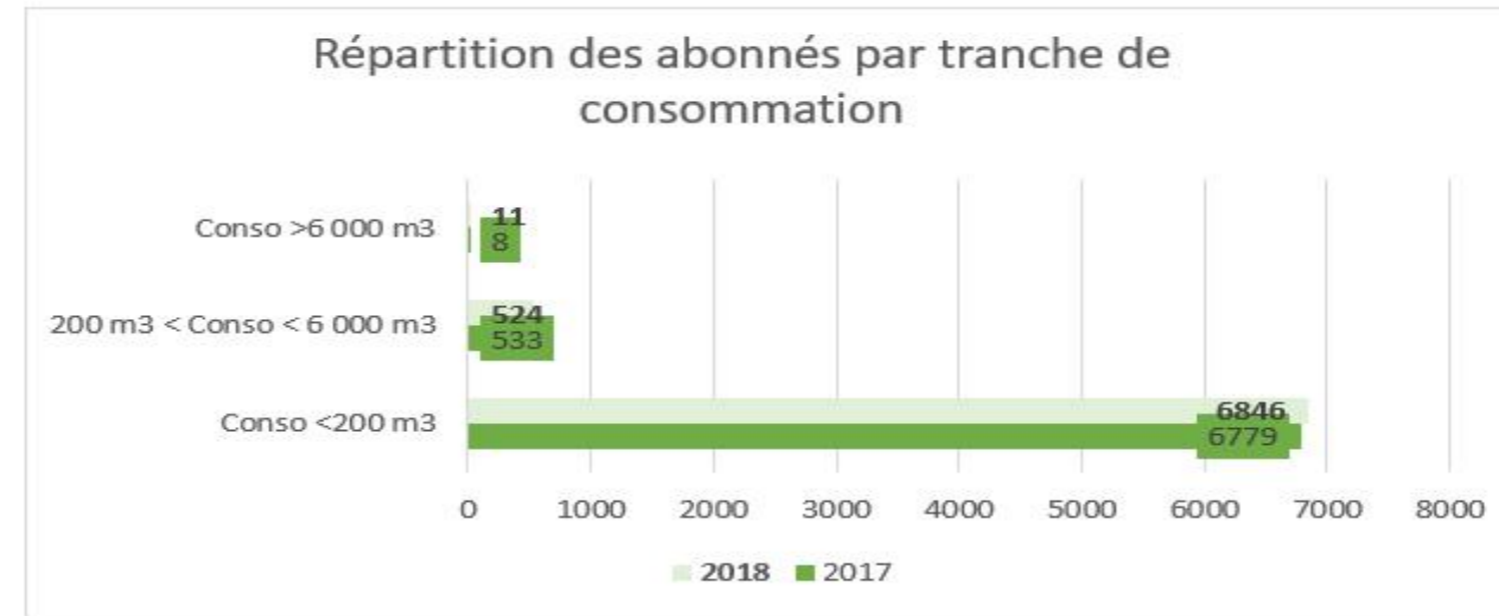
1.2 Les volumes consommés

En 2018, **931 190 m³** ont été facturés aux usagers du SIAEP de Nemours Saint-Pierre, soit une hausse de **2,8%** par rapport à l'année précédente.

La consommation moyenne par abonné s'établit pour 2018 à **126 m³ par abonné**, en hausse de **1,7%** par rapport à l'année précédente.

Le SIAEP de Nemours Saint-Pierre n'a pas de conventions de transferts d'effluents avec d'autres services.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018



RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

2 Les installations du service public d'assainissement

2.1 Ouvrages de collecte et de transport des eaux usées

Pour collecter les effluents de l'ensemble des usagers, le SIAEP de Nemours Saint-Pierre dispose des installations suivantes :

- **7 381** branchements
- **107 895 mètres linéaires** de réseau de collecte eaux usées, uniquement en séparatif
- **50** postes de relevage (relèvement et refoulement)
- **10** déversoirs d'orages et trop-pleins
- **70 849 mètres linéaires** de réseau pluvial

2.2 Ouvrages de traitement des eaux usées

Pour traiter, le SIAEP de Nemours Saint-Pierre dispose en propre des installations suivantes :

- **1 station de traitement des eaux usées (STEU) à Nemours** d'une capacité en Equivalent Habitant de **35 000 EH** et d'une capacité nominale de **7 000 m³/j**
- **1 station de traitement des eaux usées (STEU) à Poligny** d'une capacité en Equivalent Habitant de **500 EH** et d'une capacité nominale de **75 m³/j**



Station de traitement des eaux usées « Nemosa » de Nemours

L'ensemble des installations a été inséré dans un système d'information géographique. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau a été évalué à **92 points** sur 120.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

3 La gestion du service public d'assainissement

3.1 Le contrat de concession de service public d'assainissement du SIAEP de Nemours Saint-Pierre

Le SIAEP de Nemours Saint-Pierre a confié la gestion de son service d'assainissement collectif à la société **SAUR**.

En vertu du **contrat de concession de service public (ex-délégation de service public)**, qui lui a été accordé pour **12 ans** à partir du 1er janvier 2017, la société SAUR est responsable :

- L'exploitation des infrastructures d'assainissement collectif de façon à assurer la continuité de service aux usagers. Cela comprend notamment l'entretien, la surveillance et les réparations des installations suivantes :
 - les réseaux de collecte des eaux usées
 - les postes de relèvement
 - les stations d'épuration
- L'entretien des réseaux d'eaux pluviales
- La gestion du service d'assainissement non collectif
- Les travaux de renouvellement mis à la charge du concessionnaire dans le cadre du contrat
- L'exécution des autres travaux prévus par le présent contrat
- La conduite des relations avec les usagers du service
- La facturation, le recouvrement des redevances
- La fourniture régulière et sur demande du SIAEP de Nemours Saint-Pierre de toute information et synthèse sur le fonctionnement technique et financier du service

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

3.2 Les moyens du concessionnaire et du SIAEP de Nemours Saint-Pierre

La SAUR met à disposition des usagers de l'assainissement collectif du SIAEP de Nemours Saint-Pierre :

Un point d'accueil clientèle ouvert à Nemours

25 route de Montargis

77140 Nemours

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Une agence en ligne sur internet où les clients peuvent :

- Souscrire un nouveau contrat
- Payer leurs factures
- S'informer sur le service



RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

4 L'activité du service d'assainissement en 2018

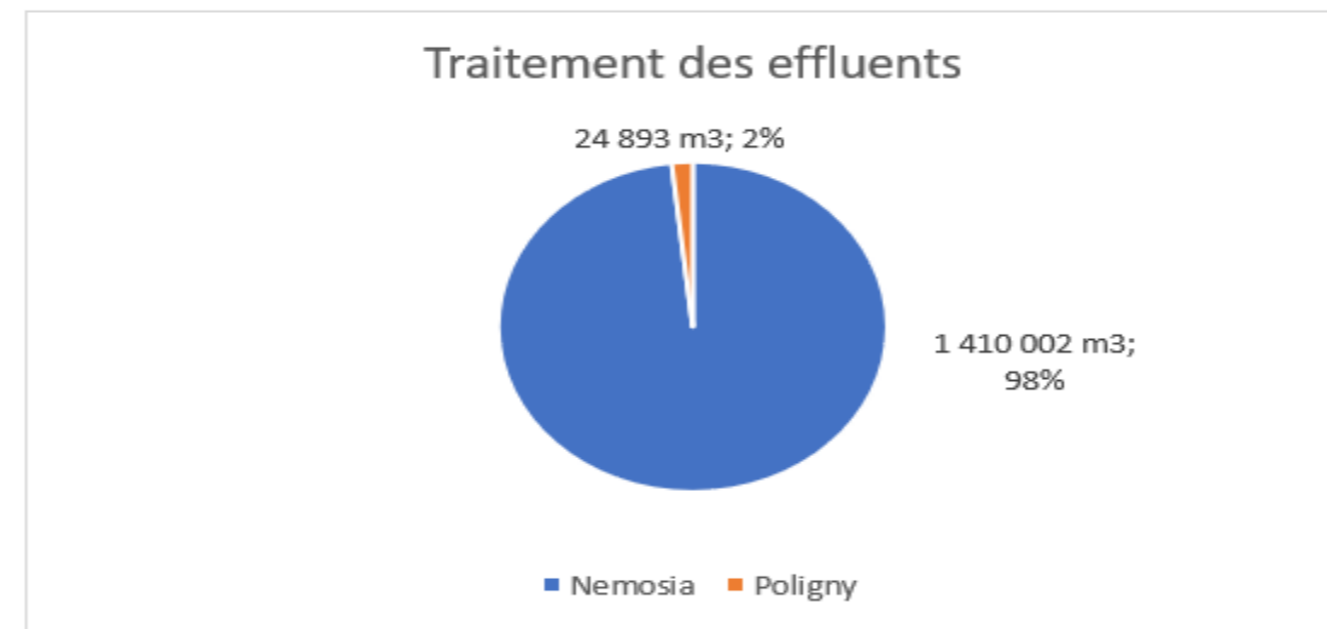
4.1 La collecte et le transport des eaux usées

En 2018, le concessionnaire a réalisé les opérations suivantes :

- **17 165 mètres linéaires** de réseau d'eaux usées ont été **curés**, soit 16% du réseau, afin de permettre le bon écoulement des eaux.
- **3 939 mètres linéaires** ont été inspectés par **caméra**, soit 4% du réseau d'eaux usées, afin de contrôler les dégradations éventuelles
- **47 opérations de désobstructions** sur branchement et sur canalisation ont eu lieu.

4.2 Le traitement des eaux usées

En 2018, le service d'assainissement collectif du SIAEP de Nemours Saint-Pierre a traité **1 434 895 m³**.



On dénombre **5 918 m³** d'effluents déversés au milieu naturel, soit 0,4% du total des effluents en 2018. On constate des déversements au milieu naturel au niveau de la station d'épuration Nemosia en janvier, du fait d'une arrivée importante d'eaux pluviales liées à de fortes précipitations.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

La conformité globale des bilans 24 heures pour les deux stations de traitement des eaux usées est de :

- **99,5%** pour la station « Nemosia » de Nemours
- **0%** pour la station de Poligny

Le fonctionnement de la station d'épuration « Nemosia » du SIAEP de Nemours Saint-Pierre est **conforme** aux prescriptions de l'Arrêté du 21 Juillet 2015.

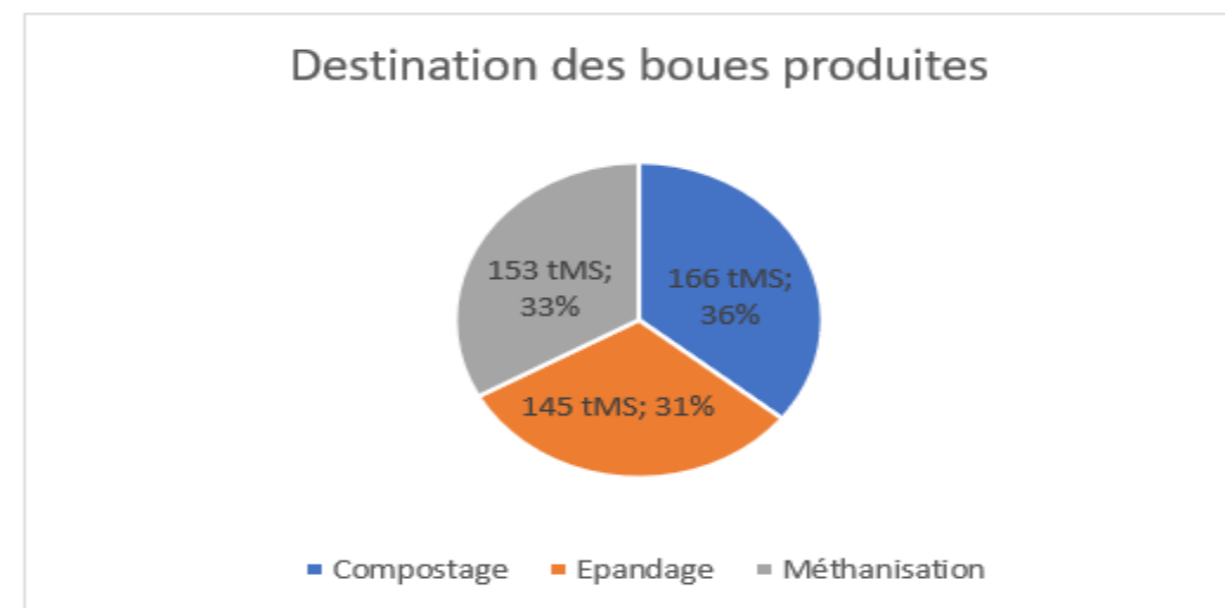
La station d'épuration de Poligny est non conforme sur deux paramètres clés en 2018, à savoir DCO (Demande Chimique en Oxygène) et DBO5 (Demande Biologique en Oxygène à 5 jours), sur le seul bilan annuel réalisé.

« Dans le cadre du projet de reconstruction de la station d'épuration, sur l'année 2018 les études ont consisté en la réalisation du dossier Loi sur l'eau et en 2019 devraient être initiées les consultations pour le choix du maître d'œuvre, des différentes missions connexes (CSPS, contrôle Qualité, Diagnostic amiante/plomb, etc...) et l'attribution du marché de travaux de reconstruction, ces derniers étant quant à eux, envisagés à partir du second trimestre 2020 ».

4.3 La gestion des boues et des sous-produits

En 2018, la production sur les deux stations a été de :

- **580 tonnes de matières sèches de boues**, dont 607 tonnes de boues évacuées, notamment certaines produites lors de l'exercice 2017
- **21 m³** de sables
- **149 tonnes** de refus de dégrillage



RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

Neuf conventions ont été établies avec des opérateurs spécialisés pour le traitement de chaque type de déchets.

La station « Nemosia » reçoit également, pour traitement :

- 143 m³ de sables
- 319 m³ de graisses
- 1 210 m³ de matières de vidange
- 252 m³ de lixiviats.

La station de Poligny a évacué 1 m³ de graisse en 2018.

4.4 Les travaux réalisés

4.4.1 Opérations réalisées par le concessionnaire du service

Les travaux réalisés en 2018 par le concessionnaire (ex-déléataire) sont les suivants.

- **Renouvellement :**
 - 38 équipements programmés** – 269 191 €
 - 14 équipements non programmés (dont 6 grosses réparations)** – 35 773 €

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

4.4.2 Opérations réalisées par le SIAEP de Nemours Saint-Pierre

Les travaux réalisés en 2018 par le Syndicat ont représenté un montant total de **159 317 € € ht** :

- **Renouvellement – sécurisation des réseaux :**

Amélioration du fonctionnement du réseau eaux usées au secteur Souvenir Grande Montagne – 3 973 €

Renouvellement de la conduite d'eaux industrielles à la Station Nemosia – 2 876 €

Mise en place d'une rampe de nettoyage à la Station Nemosia – 13 291 €

Installation de rideaux occultants à la salle de réunion de la Station Nemosia – 4 035 €

Remise en état des gouttières de la Station Nemosia – 3 462 €

Travaux de réhabilitation du réseau eaux usées du secteur Louis Brailles à Nemours – 24 824 €

Optimisation de la ligne télécom de la Station Nemosia – 4 582 €

Renouvellement de la canalisation de rejets au Loing de la Station Nemosia – 92 846 €



Renouvellement de la canalisation de rejets au Loing de la Station Nemosia

- **Sécurisation des ouvrages**

Installation de garde-corps sur la terrasse du local désodorisation à la Station Nemosia – 9 428 €

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

4.4.3 Solde des comptes financiers relatifs aux engagements contractuels du concessionnaire

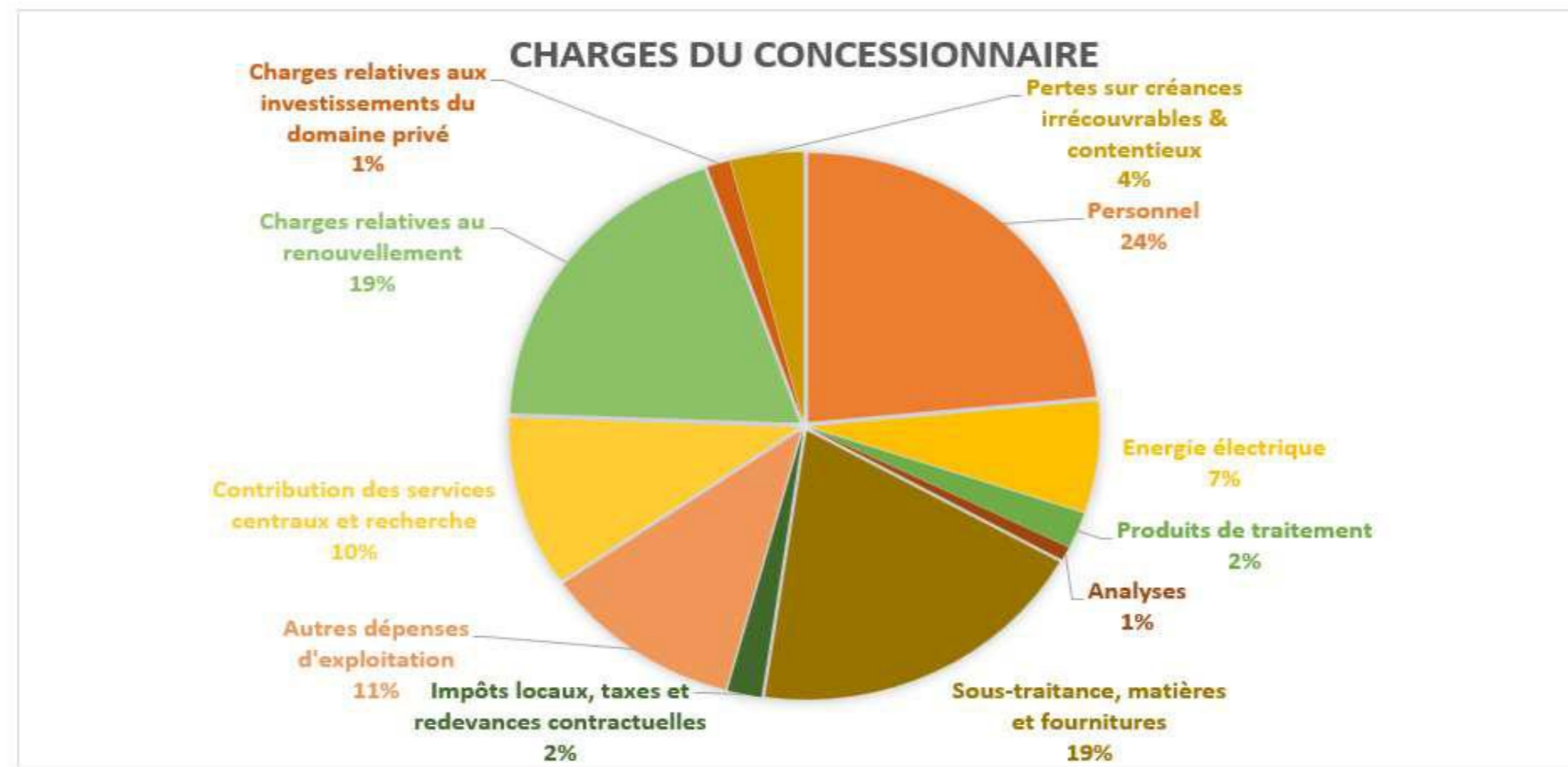
	Solde au 31/12/2018
Programme de renouvellement	-177 854 €
Fonds de travaux	142 245 €

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

5 Les aspects financiers du service public d'assainissement collectif

5.1 Les comptes du concessionnaire du service public d'assainissement collectif

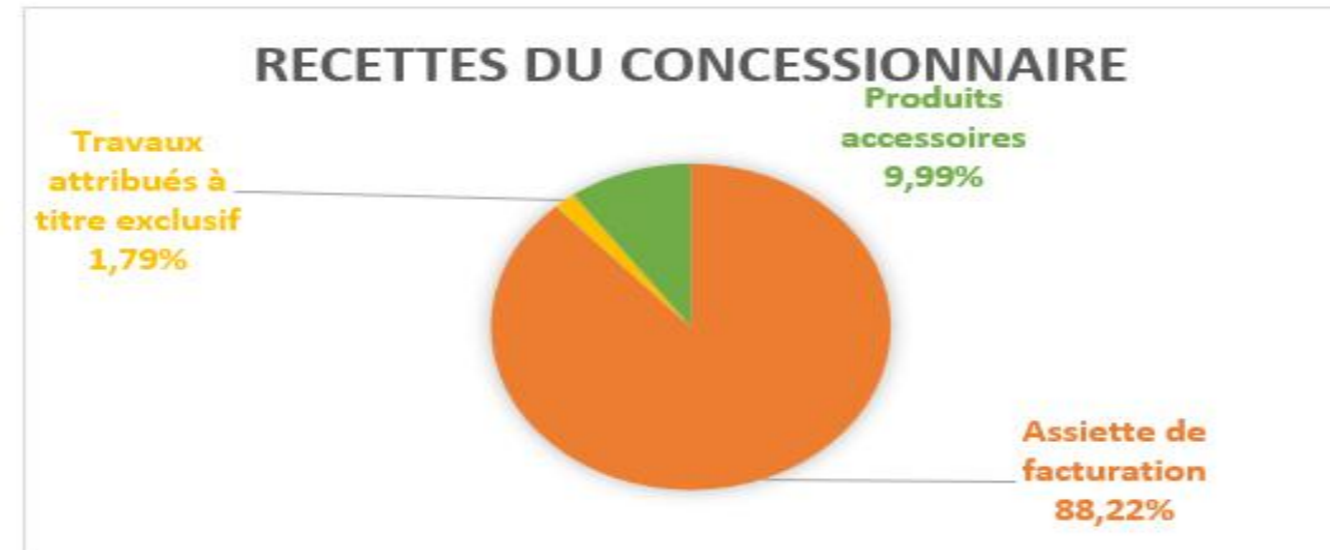
5.1.1 Détail des charges et recettes du concessionnaire en 2018



En 2018, les **charges du concessionnaire (ex-déléataire)** se sont élevées à **1 689,1 k€**. Ces charges sont assumées par le concessionnaire à ses risques et périls.

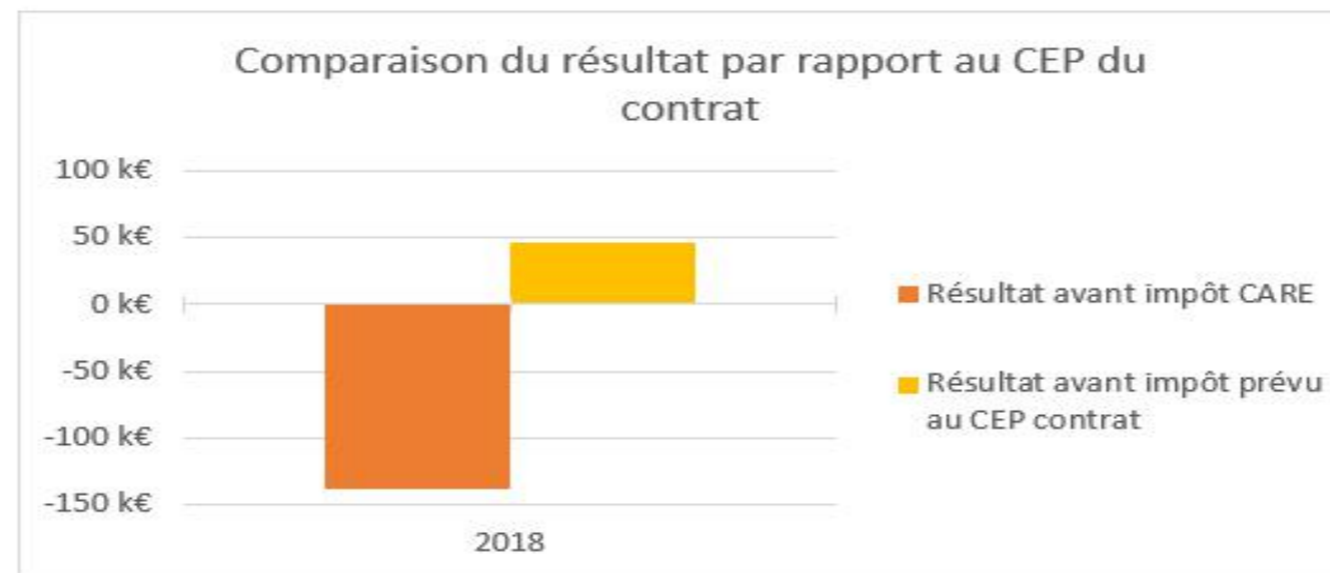
RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

En 2018, les **recettes du concessionnaire** se sont élevées à **1 596,7 k€**.



5.1.2 Equilibre global du contrat de concession de service public

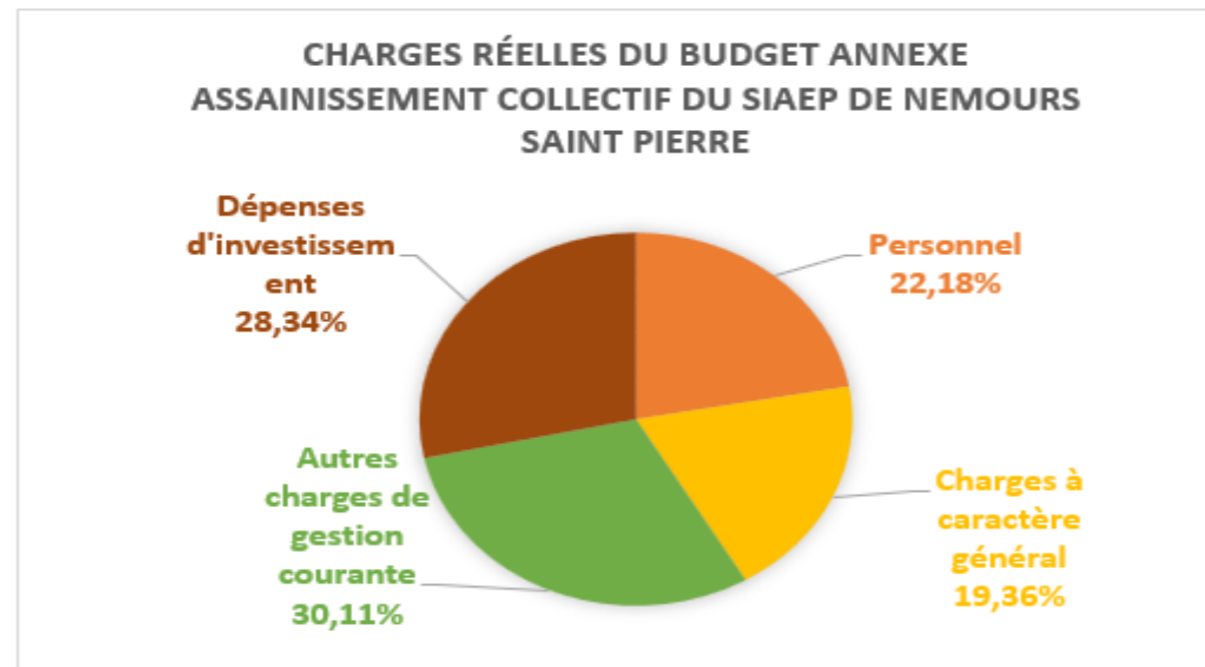
En 2018, le concessionnaire annonce un résultat négatif, il représente **-8,9% du chiffre d'affaire** réalisé.



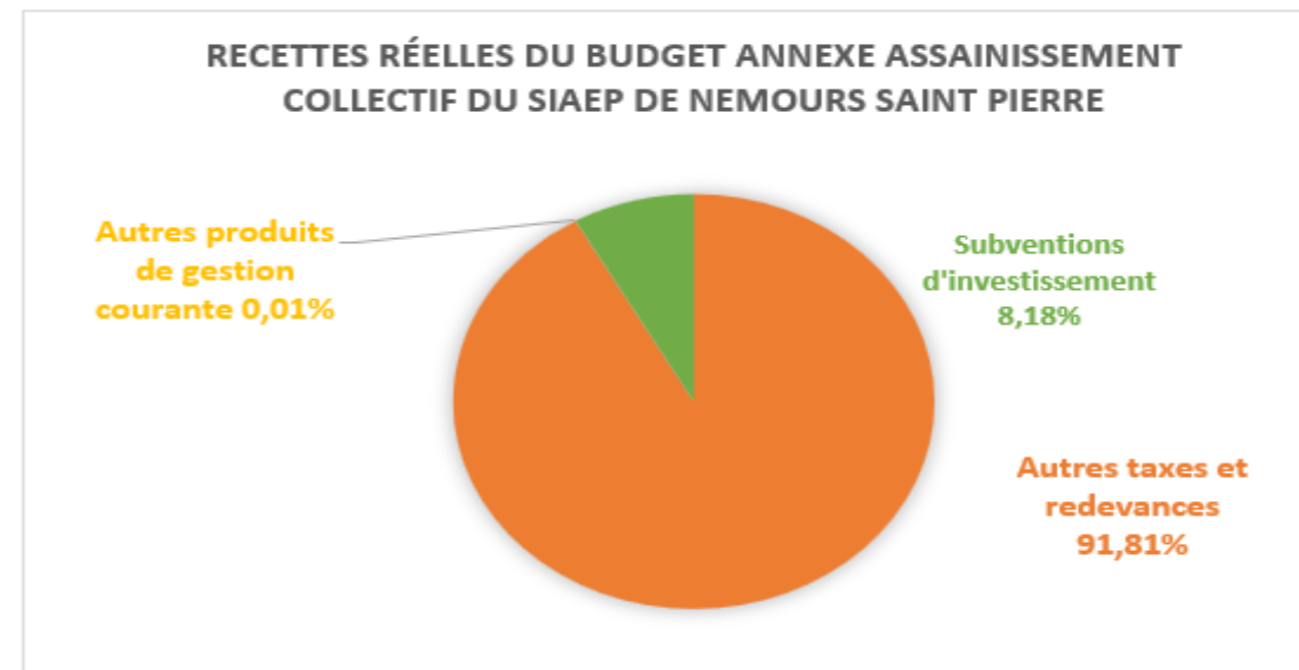
RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

5.2 Le budget du SIAEP de Nemours Saint-Pierre

En 2018, les **charges réelles assumées par le Syndicat** pour le service Assainissement collectif se sont élevées à **602 653,43 €**



En 2018, les **recettes assumées par le Syndicat** pour le service Assainissement collectif se sont élevées à **816 227,90 €**



En 2018, les **charges financières se sont élevées à 151 687,59 €**, soit 141 222,76 € de remboursement du capital et 10 464,83 € d'intérêts d'emprunt.

En 2018, les **subventions d'exploitation ont représenté 129 118,14 €**, dont 115 466,14 € de prime d'épuration versée par l'Agence de l'eau. La contribution des communes au budget du Syndicat pour la **gestion des eaux pluviales s'est élevée à 79 704,00 €**.

Au 31/12/2018, la situation du budget annexe Assainissement collectif à la clôture de l'exercice était la suivante :

Capital restant dû : 408 365,33 €

Solde d'exécution : 317 603,21 €

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

5.3 La facturation de la redevance Assainissement collectif

5.3.1 Principe et montant de la redevance

Le tarif est instauré en contrepartie du service public d'assainissement collectif rendu qui comprend, la collecte, le transport et le traitement des eaux usées.

La redevance assainissement est établie en fonction des charges du service et des programmes d'investissement mis en œuvre pour entretenir et développer le patrimoine du service.

Les modalités de facturation sont fixées dans le règlement du service.

- **Quel est le volume pris en compte ?**
L'assiette de la redevance se base sur la consommation en assainissement relevée au compteur de chaque usager.
- **Qui perçoit l'argent de la facture d'assainissement collectif ?**
 - une part « Concessionnaire » de la redevance revient à la SAUR pour la gestion du service et les travaux qui lui ont été confiés
 - une part « Collectivité » de la redevance revient au SIAEP de Nemours Saint-Pierre pour les travaux
 - une part « Taxes » de la redevance revient à l'agence de l'eau Seine Normandie, pour la modernisation des réseaux de collecte

Les tarifs eau qui ont été appliqués en 2018 sont présentés ci-contre :

Le tarif de la part « Collectivité » est fixé chaque année par délibération du Conseil Syndical.

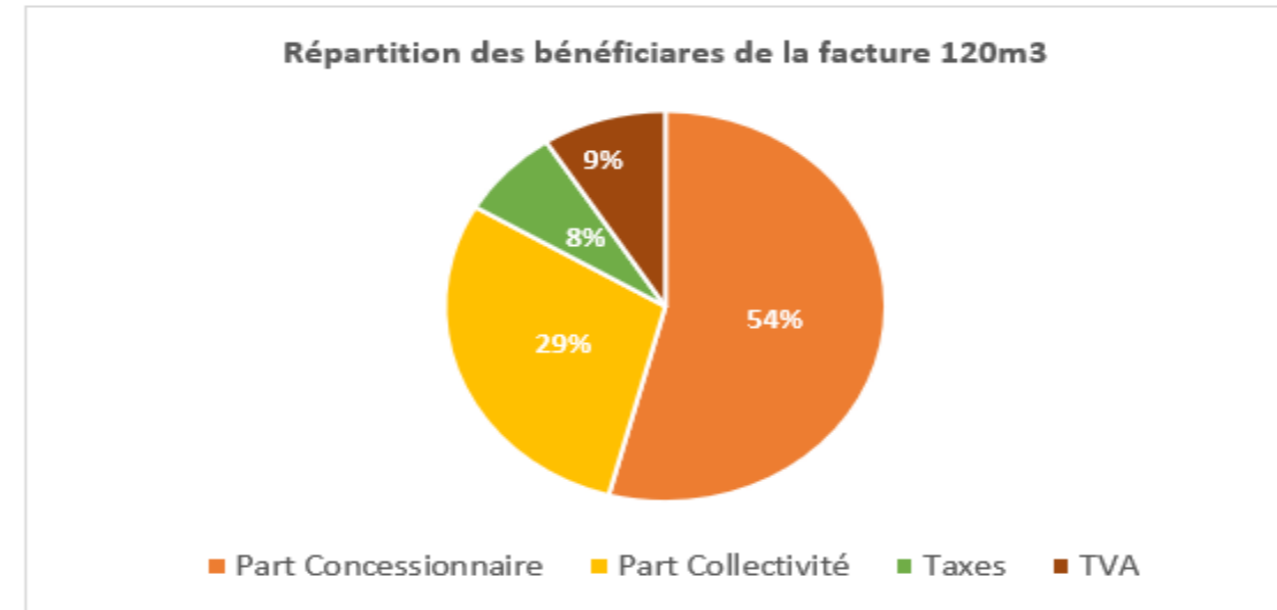
Les tarifs de la part « Concessionnaire » ont été fixés lors de la signature du contrat de concession. Le tarif du concessionnaire (ex-déléataire) est indexé chaque trimestre pour tenir compte de l'évolution globale des prix dans le secteur d'activité concerné.

	1er janv 2018	1e janv 2019
Part Concessionnaire		
Part variable	1,3297 €	1,3473 €
Part Collectivité		
Part variable	0,73	0,73
Taxes		
Ag de l'eau - Modern.	0,300 €	0,185 €
TVA	10%	10%

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

5.3.2 La facture Assainissement collectif des usagers

En 2018, le montant de la facture d'assainissement pour un **volume type de 120 m³** s'est établi à **298,62 €TTC** soit **2,49€ par m³**.



5.3.3 Etat des impayés

En 2018, le **taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente** était de 1,89% sur le périmètre du SIAEP de Nemours Saint-Pierre.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

6 Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

6.1 Le service aux usagers

Le **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** a pour vocation d'assurer le contrôle de tout système d'assainissement autonome effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des habitations non raccordées à un réseau public d'assainissement collectif.

Le SIAEP de Nemours Saint-Pierre a confié la gestion de son service d'assainissement non collectif à la société **SAUR**, dans le cadre du contrat de concession de service public d'assainissement collectif signé pour une période de **12 ans** à partir du 1er janvier 2017.

La société SAUR est responsable du :

- le contrôle de l'existant
- le contrôle de bon fonctionnement
- le diagnostic anticipé lors des ventes
- le contrôle du neuf (conception, réalisation)

	2018
Nombre d'installations d'assainissement non collectif	NR
Nombre d'installations d'assainissement non collectif contrôlées	34
Contrôle diagnostic de l'existant lors de vente	22
Vérification périodique du bon fonctionnement et de l'entretien	0
Vérification de la conception des travaux	7
Vérification de l'exécution des travaux	5
Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public d'assainissement non collectif (D301.0)	NR
Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)	NR
Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3)	NR

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

6.2 Les aspects financiers du Service Public d'Assainissement Non Collectif

6.2.1 Les tarifs de l'Assainissement Non Collectif

En contrepartie des contrôles et prestations réalisées chez les usagers disposant d'installations d'assainissement non collectif, le concessionnaire est rémunéré par les usagers sur la base du bordereau des prix unitaires contractuel.

Qui est concerné ?	Prestation	Détail	Montant de la redevance (€HT)	
Maison individuelle	Redevance pour le contrôle de conception d'un projet neuf (TVA 20%) et pour les réhabilitations (TVA 10%)	Contrôle de conception (sur dossier)	87,45 €	
		Contrôle de réalisation	154,33 €	
		Contre visite	87,45 €	
	Redevance pour le contrôle de bon fonctionnement	Contrôle de bon fonctionnement (comprenant le contrôle et la contre-visite si nécessaire)		97,74 €
		Contrôle lors d'une déclaration d'intention d'aliéner	Contrôle	174,90 €
	Contre visite		87,45 €	
Etablissement collectif	Redevance pour le contrôle de conception d'un projet neuf (TVA 20%) et pour les réhabilitations (TVA 10%)	Contrôle de conception (sur dossier)	87,45 €	
		Contrôle de réalisation	174,90 €	
		Contre visite	87,45 €	
	Redevance pour le contrôle de bon fonctionnement	Contrôle de bon fonctionnement (comprenant le contrôle et la contre-visite si nécessaire)		154,33 €
		Contrôle lors d'une déclaration d'intention d'aliéner	Contrôle	200,62 €
	Contre visite		87,45 €	

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

Qui est concerné ?	Prestation	Détail	Montant de la redevance (€HT)
Tout propriétaire du bâti équipé d'un assainissement non collectif	Vidange de fosse	Prise de rendez-vous	380,67 €
		Vidange fosse (3 m ³ max et 40 mètres de tuyau max)	
		Traitement des matières de vidange sur la station d'épuration de Nemours	
		m ³ supplémentaire	
		Si branchement supérieur à 40 mètres linéaires (ml), par tranche de 10 ml	
	Vidange et neutralisation des anciennes fosses	Incluant prestations citées précédemment, rinçage, désinfection et remblaiement de la fosse	756,17 €
	Prélèvement et analyse du rejet en cas de rejet en milieu hydraulique superficiel	Contrôle	73,27 €
	Contrôle des installations mises hors service	Contrôle	87,45 €
	Etude et conseil pour la réhabilitation	Etude	82,31 €
	Etude et conseil pour définition d'un dispositif d'ANC	Etude	617,30 €
Assistance pour élaboration du dossier de demande de subvention d'un particulier	Etude	154,33 €	

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

6.2.2 Le budget du SIAEP de Nemours Saint-Pierre

En 2018, les **charges assumées par le Syndicat** pour le SPANC se sont élevées à **1 750,23 €**. Le montant des recettes s'élevait à **3 403,50 €**.

Au 31/12/2018, la situation du budget annexe SPANC à la clôture de l'exercice était la suivante :

Capital restant dû : 0,00 €

Solde d'exécution : 0,00 €

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

Le Président remercie Monsieur Fabien Rabouille du bureau COGITE pour la qualité du support présenté à l'assemblée et invite Monsieur Fabrice LECLOU du SIAEP à commenter le support présentant l'avancement des différents travaux et projets en cours de réalisation.

AFFAIRES DIVERSES



CONSEIL SYNDICAL DU 17/09/2019

SERVICE ASSAINISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

AVANCEMENT DES PROGRAMMES DE TRAVAUX

(POUR RAPPEL, TOTAL INVESTISSEMENT SIAEP 2019 : DE L'ORDRE DE 362 000 € HT)

(HORS RECONSTRUCTION STEP DE POLIGNY EN PHASE ÉTUDES SUR 2019)



Sommaire
Affaires diverses



Sommaire
général

PAGE 30/42

CŒUR DU QUARTIER MONT SAINT MARTIN À NEMOURS

(TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'EAUX USÉES)



TRAVAUX DE REPRISE DU RÉSEAU EAUX USÉES

IMPASSE DES CERISIERS À SAINT PIERRE LÈS NEMOURS



Saint-Pierre-lès-Nemours
SIAEP de Nemours Saint Pierre
17/09/2019 10:28



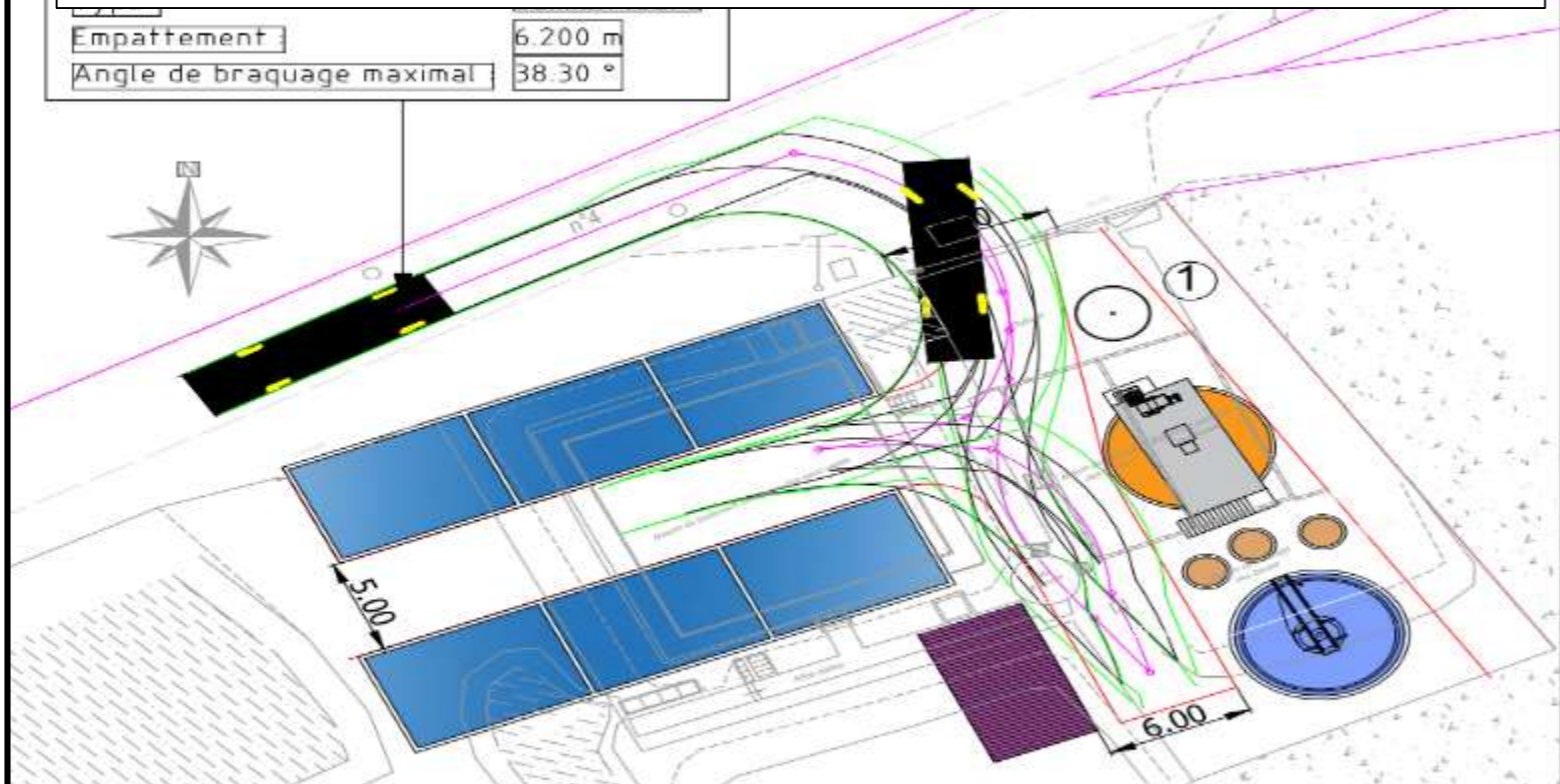
Saint-Pierre-lès-Nemours
SIAEP de Nemours Saint Pierre
17/09/2019 10:28



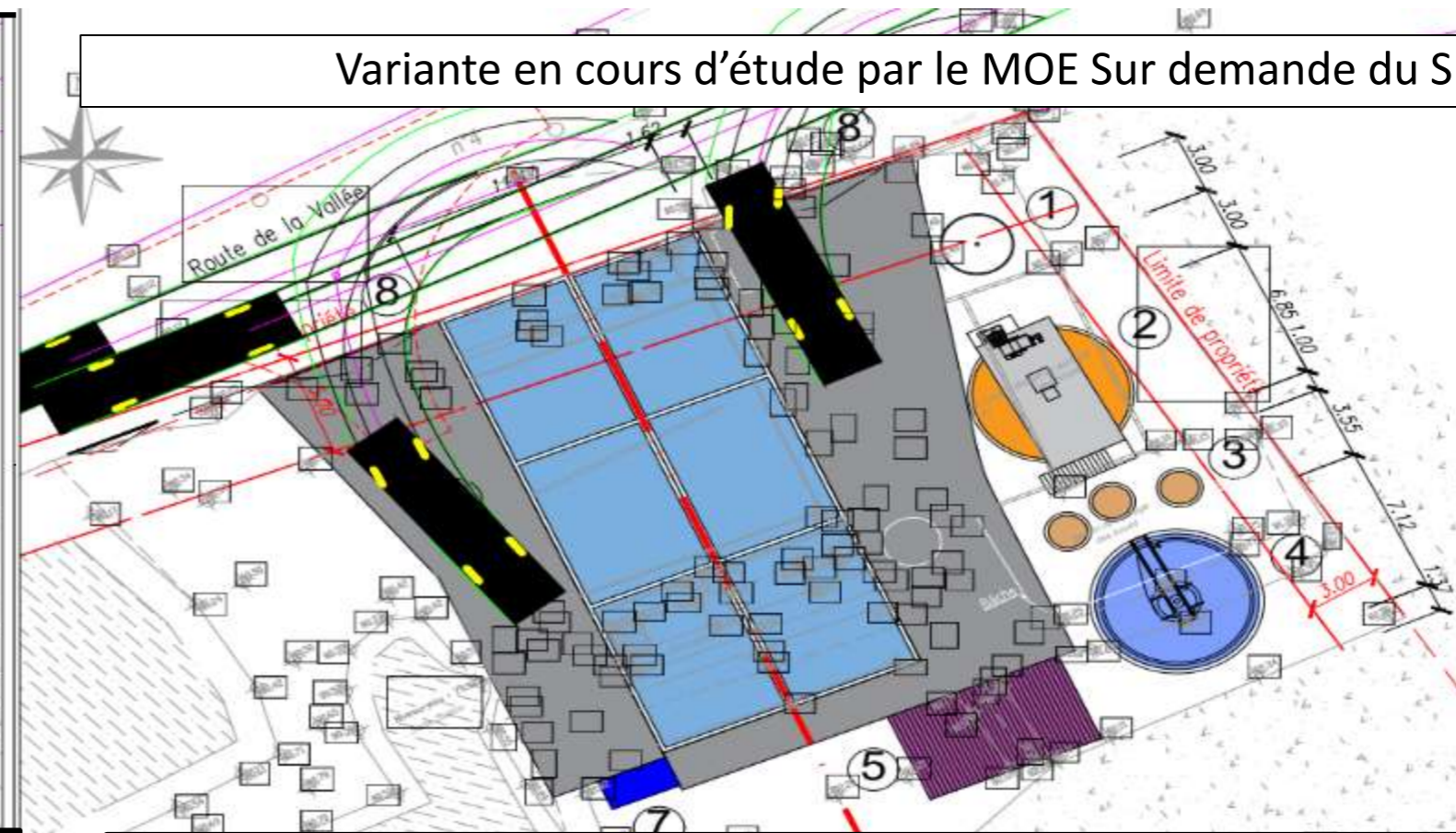
RECONSTRUCTION DE LA STEP DE POLIGNY

Plan d'implantation présenté le 18/07/19 par le MOE en phase AVP

Empattement 6.200 m
Angle de braquage maximal 38.30 °



Variante en cours d'étude par le MOE Sur demande du SIAEP 11/09/19



- 1 : POSTE RELEVEMENT ET BASSIN TAMPON
- 2 : TAMIS ROTATIF ET BASSIN D'AERATION
- 3 : PUIS
- 4 : CLARIFICATEUR Ø 6.7 M
- 5 : LOCAL D'EXPLOITATION
- 6 : FILTRES PLANTES ROSEAUX 240 m²
- 7 : CANAL DE COMPTAGE
- 8 : PORTAILS D'ACCES La.7m

Département de la Seine et Marne	
 SIAEP DE NEMOURS SAINT PIERRE 41, Quai Victor Hugo 77140 NEMOURS	
RECONSTRUCTION DE LA STATION D'EPURATION DE POLIGNY	
VARIANTE	
Plan de masse et de toiture projeté	Échelle: 1/200



STEP de Poligny – Rue de la Vallée – 77167 Poligny



Pour exemple : STEP de Larchant

03/07/2019 10:30

RECONSTRUCTION DE LA STEP DE POLIGNY

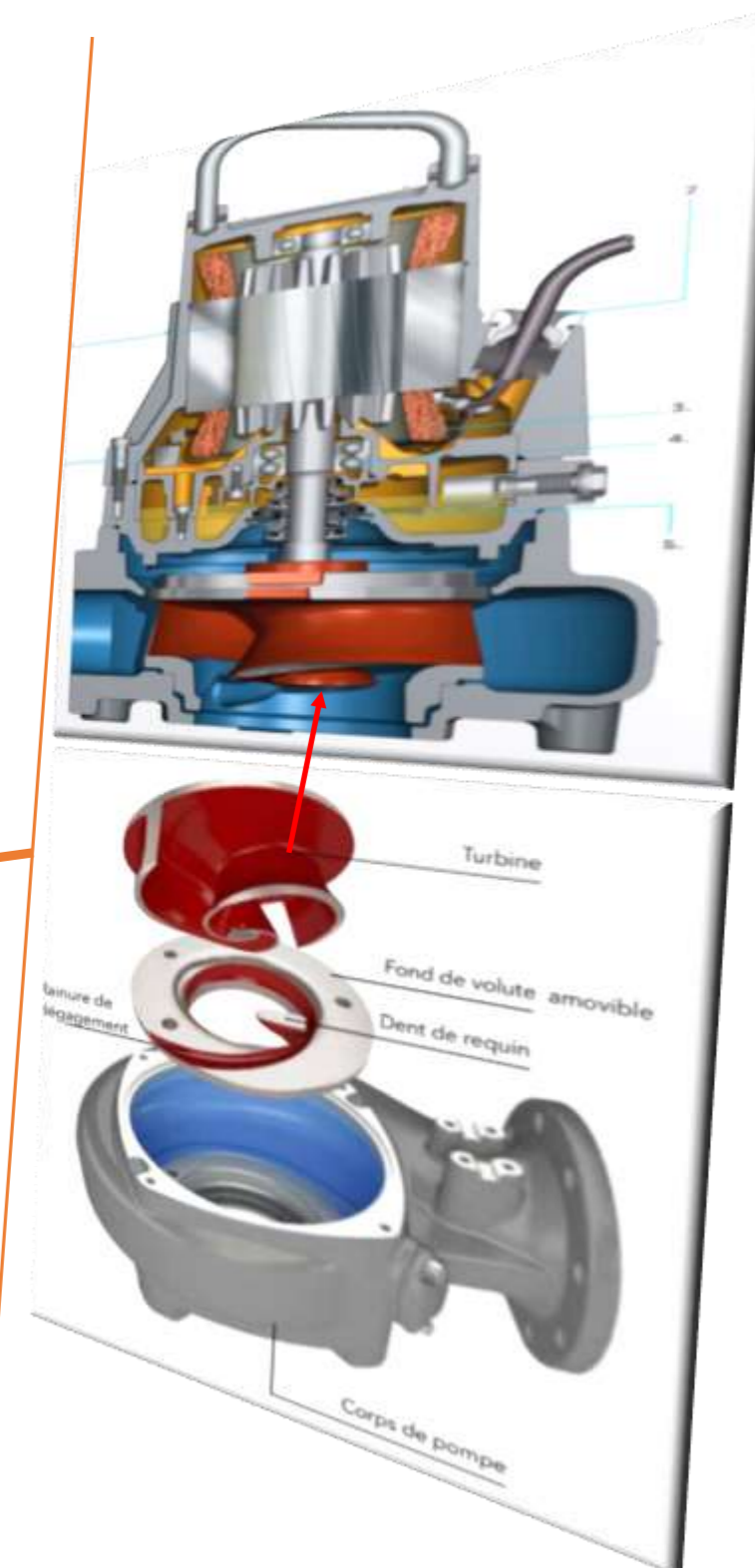


SECURISATION DU POSTE DE REOULEMENT « BIGNON »

(MISE EN PLACE DE 3 POMPES SÉCATRICES)

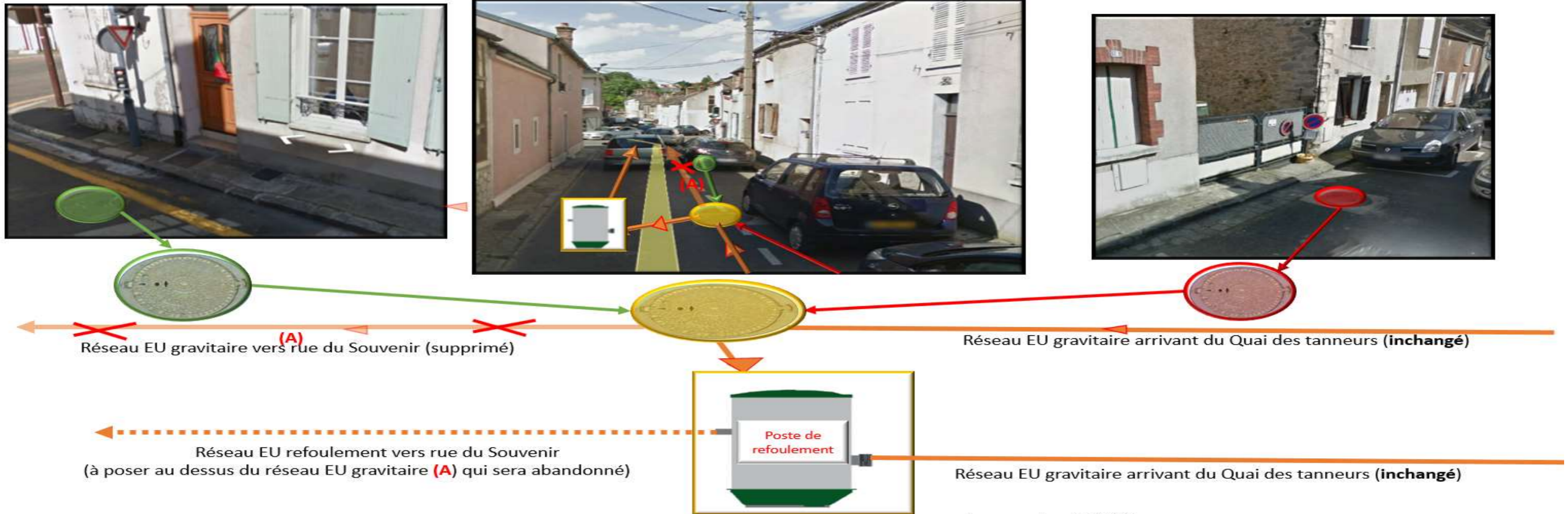


REMPACEMENT DES BARRES DE GUIDAGE DES POMPES À VENIR
(travaux réalisés par SAUR dans le cadre du Plan de
Renouvellement prévu au contrat)



AMELIORATION FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU EAUX USÉES

SECTEUR RUE DU SOUVENIR – GRANDE MONTAGNE (PHASE 2 – MISE EN PLACE D'UN POSTE DE REFOULEMENT)



Rappel de la Phase 1 réalisée en 07/2018

Préalablement à la réfection de la RD403, traversée de la rue du Souvenir (pose de la canalisation de refoulement sur laquelle sera connectée la canalisation de refoulement à poser en phase 2 rue de la Grande Montagne



Avancement au 25/06/19 :

Les investigations ont été lancées (bureau Setec détection) afin de connaître avec exactitude l'emplacement de l'ensemble des réseaux existants rue de la Grande Montagne et ce, afin de vérifier la place disponible pour l'implantation du Poste de Refoulement à cet endroit

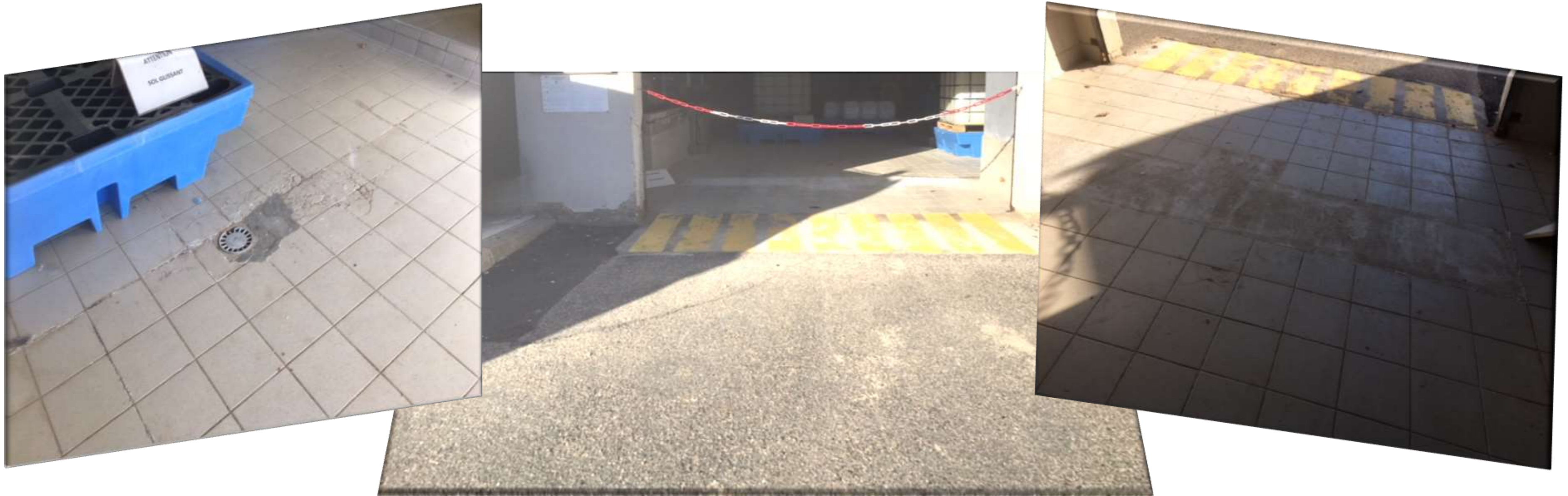
COMMUNE DE POLIGNY RENOUVELLEMENT DE 13 TAMPONS EAUX USÉES

(PRÉALABLEMENT À LA RÉFECTION DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE 40E – RUE DE LA FORET)



STATION D'EPURATION NEMOSIA

(RÉFECTION DU CARRELAGE DANS LE LOCAL RÉACTIF + RAMPE D'ACCÈS AU LOCAL)



Lors de la réunion, M. Orlando VIEIRA de la commune de Bagneaux sur Loing s'est étonné qu'il soit envisagé la pose de carrelage et non un revêtement de type résine pour ce local technique.

M. Leclou précise que c'est sur prescription de l'exploitant de la station qu'il est envisagé de renouveler le revêtement actuel (carrelage ayant fait ses preuves puisqu'en place depuis près de vingt ans), mais qu'il peut être étudié le remplacement par un revêtement de type résine pour locaux industriels. Des devis seront demandés en ce sens.

STATION D'ÉPURATION NEMOSIA

(TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT DE LA STRUCTURE MÉTALLIQUE DU BATIMENT (PROTECTION ANTI-CORROSION + PEINTURE))



SÉCURISATION DE L'ACCÈS AUX POSTES DE REFOULEMENT

(MISE EN PLACE DE PLAQUES ASSISTÉES SUR PR « BIGNON », « FROMONCEAU » ET « NEXITY »)



RÉUNIONS DU CONSEIL SYNDICAL ANNÉE 2020

DATES DES RÉUNIONS	AFFAIRES PRINCIPALES À L'ORDRE DU JOUR
Mardi 04 février 2020	DÉBATS D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020
Mardi 3 mars 2020	BUDGETS 2020 (+ ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA RECONSTRUCTION DE LA STEP DE POLIGNY)

Elections Municipales 15 et 22 mars 2020

fin avril 2020 ?	INSTALLATION NOUVEAU CONSEIL SYNDICAL DU SIAEP

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le Président remercie Monsieur LECLOU pour sa présentation et, l'ordre du jour étant épuisé, lève la séance à 19h45.

Le Président,

Signature apposée le 26/09/2019

Casimir WROBEL



Le Secrétaire

Signature apposée le 26/09/2019

Jean TURPIN